

RESPONSABLE DES TRANSPORTS

SYNTHESE DE L'OFFRE

Employeur :	PROVENCE ALPES AGGLOMERATION
Grade(s) :	Cadre d'emplois des Techniciens, cat B/des Ingénieurs, cat A
Date de dépôt de l'offre :	19/04/2024
Type d'emploi :	Emploi permanent ou Contractuel CDD 1 an
Temps de travail :	Temps Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	01 Juin 2024
Date limite de candidature :	20/05/2024
Service d'affectation :	Pole Opérationnel – Service Transports

LIEU DE TRAVAIL

Département du lieu de travail : Alpes-de-Haute-Provence
Lieu de travail : 04000 DIGNE LES BAINS

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI :

Sous l'autorité du Directeur Général des Services Techniques du Pôle Opérationnel, le Responsable des transports aura pour missions :

Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics :

- Contribue à la définition des conditions d'exploitation du réseau de transport : transports scolaires, lignes régulières (notamment transports urbains dignois)
- Supervise l'exploitation du réseau de transport et de la flotte automobile interne
- Régule les relations avec les usagers et avec les exploitants

Définition des conditions d'organisation et d'exploitation d'un schéma de transport :

- Contribue à la définition des conditions d'organisation et d'exploitation d'un schéma de transport
- Supervise des études et analyses sur les flux de déplacements à partir des données d'exploitation et de terrain
- Conseille sa hiérarchie sur les risques (économiques, techniques, juridiques, etc.) liés à un projet, une opération, un mode de gestion
- Estime les conditions de faisabilité et de viabilité d'un système de transport et d'intermodalité
- Agrège et analyse les éléments nécessaires pour établir les modes de tarification de la collectivité
- Met en œuvre le programme des investissements de renouvellement/acquisition de matériels et/ou d'infrastructures, d'équipements, de systèmes d'exploitation et de billettique

Gestion du réseau de transport et suivi d'exploitation :

- Contribue à la définition technique du cahier des charges du contrat d'exploitation
- Participe à la définition des critères d'analyse des offres et apporte un appui technique dans le cadre de la consultation
- Conçoit et met en œuvre des indicateurs de gestion et des tableaux de bord d'exploitation
- Propose des modalités d'arbitrage et de choix sur les postes de fonctionnement et les programmes d'investissement prévus avec l'exploitant et le délégataire
- Contrôle l'application et le respect des clauses contractuelles et des obligations de gestion avec les exploitants et les délégataires
- Alerte sa hiérarchie en continu sur les évolutions de service nécessaires et les contraintes particulières d'exploitation
- Analyse les rapports de contrôle, d'exploitation et les demandes des usagers pour proposer des modalités d'ajustement, d'amélioration et d'optimisation du système d'exploitation
- Organise l'attribution des titres de transport en direction de différentes catégories d'usagers (scolaires, personnes à mobilité réduite, troisième âge, tarification sociale, ...)
- Produit des statistiques et des tableaux de bord d'exploitation

Encadrement du service et du personnel :

- Assure l'encadrement du service transport en lien avec le chargé de l'organisation et du contrôle transport, l'équipe des chauffeurs des transports urbains dignois en lien avec le chef d'équipe, (11 chauffeurs et un chef d'équipe)
- Assure l'encadrement de l'équipe administrative du service transports (1 technicien, 3 adjoints administratifs de catégorie C)
- Contrôle la qualité de travail
- Responsabilité sur les ressources humaines et financières
- Fait respecter les procédures internes

Gestion des équipements :

Assurer le suivi technique et financier de la flotte automobile interne

Savoirs théoriques :

Connaissance des collectivités territoriales
Utilisation courante des logiciels bureautiques (suite Office)
Gestion des bases de données
La maîtrise d'un outil cartographique ou d'un outil métier de gestion du transport scolaire serait un plus
Cadre réglementaire et économie des systèmes d'exploitation de transport public
Systèmes de modélisation
Clauses réglementaires et contractuelles de la relation entre collectivités, exploitants et délégataires
Connaissance des marchés publics
Techniques d'analyse des offres et des coûts
Systèmes de billettique et de monétique
Principes et techniques des tableaux de bord et indicateurs de gestion
Principes et méthodes de la concertation
Méthodes et techniques des tableaux de bords d'exploitation
Techniques d'analyse quantitative et qualitative
Méthodes d'analyse des risques

Savoir-faire :

Veille et observation sectorielle, suivi juridique,
Conduite et contrôle des procédures administratives et suivi juridique
Elaboration d'un plan de financement
Planification des besoins patrimoniaux
Gestion du patrimoine et des équipements
Veille et observation sur les pratiques professionnelles
Coordonner et planifier les activités des différentes missions (technique et administrative)
Rigueur, sens de l'organisation et autonomie

Savoir-être :

Organisation et rigueur
Disponibilité
Techniques managériales
Large autonomie
Polyvalence, réactivité et volonté de travailler en équipe
Capacités d'adaptation
Bon relationnel

Profil demandé

Autonome, responsable, capable d'encadrer une équipe technique et administrative, flexible en termes d'horaires (variabilité en fonction des nécessités du service), disponible (possibilité d'astreintes), faisant preuve d'un bon relationnel et disposant d'une expérience significative sur un poste similaire.

Formations et diplômes requis

BTS Gestion des transports et logistique associée / Diplôme en développement local, aménagement du territoire et stratégies territoriales.
Permis B
Capacité de transport de voyageurs appréciée (possibilité de la passer en interne)

Contact et informations complémentaires

Ressources humaines : recrutement@provençalpesaglo.fr
Téléphone : 04 92 32 42 10

Recrutement par voie statutaire et à défaut par voie contractuelle.

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.